



Depot de plainte concernant agression

Par **jenaipas**, le **09/06/2010 à 22:25**

Bonjour,
Une personne a depose plainte contre moi (motif encore inconnu, sans doute pour agression ou coup et blessures) alors que cette meme personne est venue m'agresser ds mon lieu de travail (je suis chauffeur livreur donc ds mon fourgon).
Durant cette situation, en me debatant, je lui ai ouvert l'arcade involontairement.
Est ce que sa plainte sera recevable dans le cas où c'est moi la victime d'agression (legitime defense) et cette personne, victime des blessures.(sachant que je n'ai rien eu).
na noter que des temoins vont dans mon sens...

Par **chris_idv**, le **10/06/2010 à 18:46**

Bonjour,
La victime est présumée être la personne qui porte plainte jusqu'à ce que l'enquête de police et le jugement permettent de connaître la vérité.
Cordialement,